

<b>Zeitschrift:</b>	Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque nationale suisse
<b>Band:</b>	77 (1990)
<b>Artikel:</b>	La mise en valeur thématique de la littérature à la Bibliothèque nationale - un luxe?
<b>Autor:</b>	Treichler, Willi
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-362249">https://doi.org/10.5169/seals-362249</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Willi Treichler :

... la bibliothèque nationale suisse a été la première à faire l'expérience de la mise en valeur thématique dans un catalogue-matières. C'est à dire que les documents sont classés par leur contenu thématique et non par leur auteur ou leur titre.

#### LA MISE EN VALEUR THEMATIQUE DE LA LITTERATURE A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE — UN LUXE ?

*Remarque préliminaire : Les lignes qui suivent, rédigées dans une phase décisive de la réorganisation de la Bibliothèque nationale suisse, ne prétendent nullement anticiper les décisions futures quant au choix d'un système informatisé ou de nouvelles bases de mise en valeur des ouvrages répertoriés. Elles voudraient mettre en relief le thème du « catalogue-matières » à partir d'arguments relevant de la tradition bibliothéconomique, de dogmes et d'utopies. On le sait aujourd'hui, c'est un fait : il n'y a pas plus de catalogue-matières idéal que de système idéal de traitement électronique des données.*

Les remarques critiques récurrentes depuis quelques années dans les rapports annuels de la Bibliothèque nationale suisse sur le mauvais état du catalogage-matières incitent tout d'abord à se demander quel public cible on se propose d'atteindre dans une Bibliothèque nationale par cette tâche dont le coût et les efforts qu'elle requiert sont la plupart du temps méconnus. La deuxième question qui se pose est celle de savoir quelles sont les attentes des usagers auxquelles une bibliothèque nationale doit satisfaire. Répondre à ces deux questions revient à dresser un profil d'utilisation dont il convient d'exposer brièvement les caractéristiques.

On sait qu'en théorie les bibliothèques doivent essentiellement mettre en valeur les documents qu'elles détiennent, tandis que les recherches documentaires (c'est-à-dire un catalogage détaillé) doivent être confiées à des centres de documentation spécialisés. Les bibliothèques nationales ne sont-elles pas — avant tout — des centres nationaux de documentation et n'ont-elles pas prioritairement pour tâche de mettre en valeur de manière optimale, donc thématique, des biens culturels rassemblés dans leurs rayons, conformément à la mission qui leur est impartie par la loi, et qui se présentent traditionnellement sous la forme de documents écrits, mais qui seront aussi à l'avenir enregistrés par des moyens techniques modernes ? Jusqu'à maintenant, leur tâche consistait à répondre aux questions suivantes : tel auteur est-il présent et — chose encore plus importante — quelles œuvres (dans quelles présentations ou quels idiomes) figurent dans le catalogue et lesquelles en sont éventuellement absentes ? La question de savoir si des documents mettaient en lumière la problématique du droit de vote des femmes, et cela peut-être même en Appenzell, comme la question de l'identification de ces documents jouaient un rôle plutôt accessoire. La Bibliothèque nationale ne serait-elle donc qu'un service qui établit l'inventaire et assure l'archivage de documents se rapportant à notre pays ? Si tel était son but, des structures nettement plus simples suffiraient à la maintenir en activité. Au contraire, toute bibliothèque dont la mission est essentiellement axée sur le travail de collection et d'archivage s'adresse à un public de profanes et de chercheurs s'intéressant aux caractéristiques culturelles du pays au sens le plus large et a donc l'obligation de mettre à disposition une panoplie complète d'instruments adéquats. Au nombre de ces instruments, mentionnons d'abord les possibilités de recherches thématiques, géographiques ou biographiques, autrement dit en un mot, le catalogue-matières. Mais quel est le genre — et l'ampleur — de catalogage dont a besoin une bibliothèque nationale et, en l'occurrence, celle de notre Suisse multiculturelle ?

Les bibliothèques nationales assument traditionnellement deux tâches principales : recueillir la production littéraire nationale et en établir la bibliographie. Depuis ses débuts, la Bibliothèque nationale suisse doit encore répondre à l'obligation de l'accès public (c'est-à-dire être ouvrir largement ses portes et mettre à la disposition de chacun, à quelques exceptions près, les ouvrages qu'elle détient). Autour de ces trois activités — recueillir les documents, établir la bibliographie nationale (aujourd'hui encore aimablement dénommée « bulletin »), assurer le service des prêts —, se sont rassemblées, au fil des années, des activités secondaires (Catalogue collectif, collection d'estampes, etc.) qui n'ont toutefois jamais pu prétendre exercer des fonctions primordiales. Elles ont plutôt joué un rôle décoratif et ont développé une vie propre, sur un mode introverti, en fonction de la personnalité des collaborateurs qui en avaient la charge. Elles étaient donc destinées aux bibliothécaires eux-mêmes plutôt qu'à de larges cercles d'usagers. Il en est allé de même lorsque la jeune bibliothèque a mis tous ses efforts pour mettre sur pied un catalogue-matières répondant aux besoins de notre époque : en adoptant dans les années vingt la Classification décimale universelle (CDU), elle prit part aux intenses polémiques des spécialistes opposant les partisans d'un catalogue-matières systématique aux adeptes d'un catalogue verbal. Le résultat fut un catalogue-matières CDU variante suisse ; Gustav Wissler, qui en fut chargé pendant des décennies, avait pris une part considérable à l'élaboration de la première édition complète en langue allemande. Malheureusement, son volumineux dossier et son abondante correspondance avec les éminents érudits de son époque sont aujourd'hui portés disparus. Ils nous auraient aidés à mieux comprendre force règles et compromis difficiles à appliquer aujourd'hui. L'observateur actuel ne peut que constater avec admiration et un brin d'envie le travail de développement qui a été réalisé ici et reconnu au niveau international. En Suisse en revanche, et notamment parce que notre époque est restée peu favorable à une coopération avec l'étranger, cette importante réalisation n'a guère suscité de réactions. La personnalité de Gustav Wissler, qui n'était pas toujours simple, a aussi rendu plus difficile l'intégration de « son » catalogue aux activités « normales » de la Bibliothèque nationale suisse ; le « catalogue DK » resta l'affaire des « initiés » et, ne serait-ce qu'à cause de sa systématique trop abstraite pour beaucoup, fut jugé élitaire et peu attrayant pour le lecteur. Une concession fut toutefois faite aux usagers avec la création du catalogue biographique et géographique, tous deux alphabétiques. Gustav Wissler observait à ce sujet qu'« en fin de compte, les lecteurs ne viendraient pas à la bibliothèque pour apprendre la géographie au moyen du catalogue systématique ».

Le manque d'attrait que présentait pour le public le « Catalogue systématique » basé sur la CDU, index cumulatif décennal pratiqué dans l'ancien *Bulletin bibliographique* qui consistait plus ou moins en une reproduction imprimée du catalogue sur fiches, a exigé après la guerre une nouvelle conception sous la forme d'index cumulatifs quinquennaux. La partie consacrée aux matières, la « liste de mots-clés », rassemblait, mais sans jamais être exhaustive, les titres figurant dans le *Livre suisse* sous des mots-clés ayant généralement une large acceptation. La réalisation des volumes, qui comptaient finalement plus de mille pages, nécessitait chaque fois des centaines d'heures de travail supplémentaires et empêchait les quelques collaborateurs travaillant au catalogue-matières de mettre leur esprit d'innovation au service d'autres tâches de développement. La « liste des mots-clés », qu'on a aujourd'hui cessé d'établir faute de personnel et de moyens financiers (tout comme ce fut le cas précédemment pour la « liste des auteurs et des titres »), était du reste très appréciée, notamment à l'étranger, en raison de sa facilité d'emploi. Initialement, la conception était exclusivement basée sur les impératifs du travail de librairie ; ce n'est que dans les dernières éditions que furent progressivement appliqués les principes bibliothéconomiques. Ces faits ne devraient pas manquer d'être pris en considération dans toutes les discussions relatives à la conception du futur catalogue-matières.

Comme l'a évoqué l'inévitable digression historique, le domaine du catalogage-matières à la Bibliothèque nationale suisse fut toujours considéré comme un luxe. Non seulement l'accès à ce métier était strictement limité, mais on a encore exploité à plusieurs reprises la possibilité de se débarrasser de certains collaborateurs en les transférant dans ce petit jardin protégé. Ainsi se développa un domaine en vase clos, guère transparent pour les autres services bibliothéconomiques. C'était un luxe à d'autres égards encore : pendant des dizaines d'années, on a pratiqué une double mise en valeur des matières, l'une systématique conformément à la CDU, l'autre selon les mots-clés, pour un catalogue-matières imprimé dont le tirage ne dépassa jamais quelques centaines d'exemplaires. Les deux catalogues ne coïncident même pas du point de vue méthodologique : le catalogue CDU, pour une part du moins, tend à un approfondissement de la mise en valeur tandis que l'autre ne saurait se départir jusqu'au bout du principe lexical dont il est issu. D'après la version officielle, son utilisation se limiterait de toute manière à « l'accès » aux matières. A toute critique superficielle, il faut toutefois rétorquer qu'à leur époque, les deux catalogues ont rempli leur mission ou

---

qu'ils la remplissent encore aujourd'hui. Le fait que la Bibliothèque nationale suisse entretienne le plus ancien catalogue-matières établi sans discontinuité en Europe constitue un excellent certificat pour ses créateurs comme pour les collaborateurs qui y participent, quels qu'ils soient.

Il est aujourd'hui incontestable que les méthodes de recherche assistée par ordinateur, universellement connues sous l'acronyme « OPAC » (*on line public access*) qui leur est en général appliquée à tort, ont fait nettement évoluer le travail de consultation du catalogue vers des questions centrées sur les matières et les thèmes. La technologie bibliothéconomique moderne, généralement d'influence anglo-saxonne, connaît la recherche thématique découlant du principe de l'accès direct aux documents, tandis que la technique de tradition européenne et prussienne exigeait tout d'abord un effort intellectuel pour consulter le catalogue nominal (« premier substantif au nominatif... »). La littérature spécialisée indique que, dans les bibliothèques universitaires américaines, près de 80 % des recherches portent sur des *subjects*, c'est-à-dire des mots-clés servant à identifier des matières.

La Bibliothèque nationale suisse ne pourra pas se fermer à ces tendances et devra concevoir son projet de catalogue — ou mieux de *retrieval* — en conséquence. Comme elle ne peut entreprendre l'informatisation qu'à présent, elle ne se bornera pas à reproduire ce que d'autres font déjà depuis longtemps. Elle doit s'orienter vers ce qui est durable, vers ce qui sera encore valable dans dix ans. Cela signifie qu'elle ne doit pas reprendre des méthodes qui ont été développées pour le catalogue sur fiches, mais qu'elle doit aussi s'intéresser, sans s'en effrayer, aux acquis et aux découvertes en matière d'analyse textuelle et d'hypertexte. Les tables de matières avec lesquelles on est familiarisé viennent s'ajouter aux mots-clés traditionnels et permettent d'atteindre un degré élevé de précision dans le travail de recherche. Enfin, il faut encore évoquer la possibilité d'étendre le catalogue aux sources documentaires audiovisuelles. L'objectif ultime doit être d'offrir au lecteur un service de catalogue à l'écran qui présente les critères relatifs aux matières non pas comme une « possibilité supplémentaire », mais en les intégrant comme une condition *sine qua non*. Si l'on se trouve au seuil d'un nouveau départ, il faut savoir saisir la chance unique qu'offrent, dans ce domaine précisément, les nouvelles technologies et abjurer toute forme de traditionalisme.

Les impératifs majeurs seront l'attrait et l'aisance pour les usagers, et enfin — ce qui était jusqu'ici une particularité de la Suisse et qui sera sans doute aussi celle d'une Europe intégrée — le plurilinguisme. L'impératif d'un catalogage-matières idéal est toutefois relativisé par la nécessité économique qui veut que l'on adapte les développements ayant fait leurs preuves et que l'on n'ajoute pas une nouvelle variante aux innombrables tentatives qui sont entreprises pour ordonner rationnellement le savoir humain. Il est certain aussi que l'on manquera en Suisse du personnel nécessaire pour assurer un catalogage-matières qui soit de haut niveau. Des solutions combinées s'imposent, tant en ce qui concerne le travail purement spécialisé que le plurilinguisme. En l'occurrence, des processus de traduction traditionnels pourraient établir des relations d'équivalence entre les fichiers-matières normalisés. Il s'agit donc d'intensifier la coopération, jusqu'à maintenant peu développée dans ce domaine, au-delà des murs de la bibliothèque, des frontières du pays et des barrières linguistiques. Les charges financières et les frais de personnel, même ainsi, resteront considérables et nécessiteront une structure gestionnaire bien organisée. Si les bibliothèques nationales entendent remplir efficacement leur mission d'information, elles auront à faire face à des tâches nouvelles. La Bibliothèque nationale suisse ne saurait rester à l'écart d'une évolution qui ne constitue en aucun cas un luxe.

